

Géo Se déplacer en zone rurale...



A



Réseau Oise  RPI BERLANCOURT GOLANCOURT VILLESERVE

A PARTIR DU 03/09/2018

CIRCULE UNIQUEMENT EN PÉRIODE SCOLAIRE

HORAIRE ÉCOLE: Berlancourt 8:50-11:50; 13:50-16:50
 Golancourt 9:00-12:00; 14:00-17:00
 Villeseve 8:45-11:45; 13:45-16:45

COMMUNES DESSERVIES - points d'arrêts	Lm JV
GOLANCOURT	8:23
PLESSIS PATTE D'OIE	8:29
BERLANCOURT École	8:33
BERLANCOURT Collezy	8:35
VILLESERVE	8:42
BERLANCOURT Collezy	8:47
BERLANCOURT école	8:50
GOLANCOURT	9:00
VILLESERVE	11:46
BERLANCOURT Collezy	11:52
BERLANCOURT École	11:54
GOLANCOURT	12:04
PLESSIS PATTE D'OIE	12:10
BERLANCOURT école	12:14
BERLANCOURT Collezy	12:16
VILLESERVE	12:23
GOLANCOURT	13:23
PLESSIS PATTE D'OIE	13:29
BERLANCOURT école	13:33
BERLANCOURT Collezy	13:35
VILLESERVE	13:42
BERLANCOURT Collezy	13:47
BERLANCOURT École	13:50
GOLANCOURT	14:00
VILLESERVE	16:46
BERLANCOURT Collezy	16:52
BERLANCOURT école	16:54
GOLANCOURT	17:04
PLESSIS-PATTE D'OIE	17:10
BERLANCOURT École	17:14
BERLANCOURT Collezy	17:16
VILLESERVE	17:23

- Quel thème est abordé avec ces documents ?
- Qu'apprenons-nous avec le troisième document ?
- Est-ce que tous les élèves de l'école sont dans le même cas ?



*Ces documents nous permettent d'aborder les conditions de transport des élèves en milieu rural c'est-à-dire à la campagne...

* le 3ème document nous apprend qu'il y a un service de ramassage scolaire des élèves proposé aux parents habitant les communes qui composent le regroupement scolaire ou RPI. Les horaires de ramassage et les arrêts du car nous sont indiqués sur la journée. Ce regroupement est composé des communes de : Golancourt, Plessis-Patte-d'Oie, Berlancourt et Villesève. Chacune de ces communes accueillent les locaux d'une ou deux classes de cycle 2 ou de cycle 3.

* Les élèves ne sont pas sur un pied d'égalité selon qu'ils habitent ou non la commune où se trouve l'école fréquentée, qu'ils utilisent ou non le service de ramassage et selon le temps de transport mis...



B

<https://www.oise-mobilite.fr/>

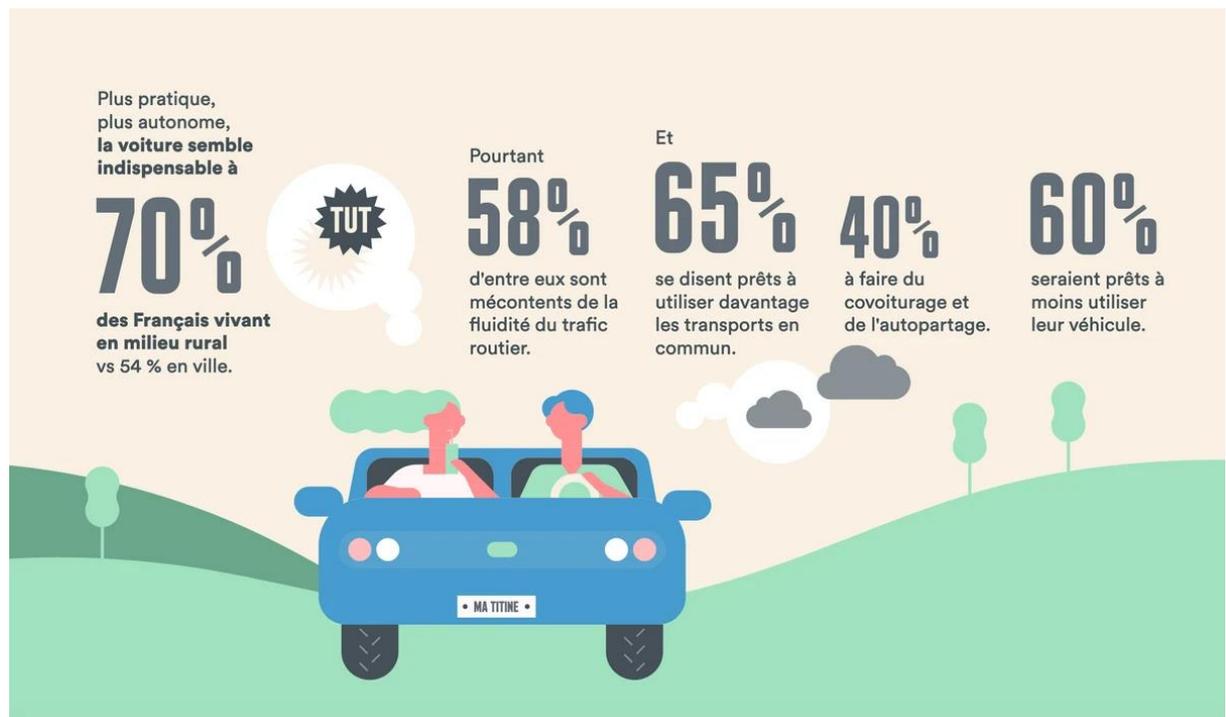
		Période scolaire													
		Lm	Me	Lm	Me	Lm	Me	Lm	Me	Lm	Me	Lm	Me	Lm	Me
		JVS	JVS	JVS	JVS	JVS	JVS	JVS	JVS	JVS	JVS	JVS	JVS	JVS	JVS
		Vacances scolaires													
				Lm	Me					S			Me	Lm	JV
				TAD						TAD ⁽¹⁾				TAD	
COMMUNE	ARRÊT														
HAM	Place De La Gare		6:47	6:50										13:10	14:10
MUILLE VILLETTE	Rue De Paris		6:52	6:55										13:15	14:15
GOLANCOURT	Golancourt		6:55	6:58				8:12		9:15	13:05		13:18	13:18	14:18
LE PLESSIS PATTE D'OIE	Plessis-Patte-d'Oie		6:58												
FLAVY LE MEUDEUX	Flavy-le-Meldeux		7:00	7:03						9:20	13:10		13:23	13:23	14:23
LE PLESSIS PATTE D'OIE	Plessis-Patte-d'Oie			7:06				8:20		9:23	13:13		13:26	13:26	14:26
BROUCHY	Brouchy	6:45													
VILLESELVE	Mairie	6:50													
GUISCARD	Beines	6:55													
BERLANCOURT	Berlancourt	7:00		7:08				8:22		9:25	13:15		13:28	13:28	14:28
	Rouvrel		7:01												
	Tirlancourt		7:07												
GUISCARD	Buchoire	7:05													
	Rue de l'épée	7:08	7:10	7:13		7:47		8:27	8:23	9:30	13:20		13:33	13:33	14:33
	Buchoire			7:18			7:55								
	Bois Bonnard					6:57									
BEAUGIES SOUS BOIS	Grande Rue			7:23	7:00		8:00								
MAUCOURT	Centre			7:28	7:05		8:05								
QUESNY	Quesny			7:30	7:07		8:07								
MURRANCOURT	Cantine		7:15		7:15	7:52	8:15		8:28		13:25				
	Rimbercourt		7:20			7:55			8:33		13:30				
CRISOLLES	Centre		7:25			8:02			8:38		13:35				
	Collège P. Éluard**		7:35			8:10		8:42		9:45	13:45		13:50	13:50	14:50
	Gare SNCF		7:17		7:45				8:50						
NOYON	Collège Pasteur**		7:19	7:39		8:12	8:47				13:50				
	Cité scolaire		7:22	7:47		8:15	8:50			9:50	13:52				
	Gare SNCF		7:45			8:20	8:55			9:55	13:57				

- **Que nous apprennent ces documents ?**
- **Qui peut être concerné par ces dispositifs ?**
- **Pour quelles raisons utilisées ces dispositifs ?**

* Ces documents nous apprennent qu'il existe des services dédiés à la mobilité des habitants des communes rurales, par exemple pour les cells et ceux demeurant dans l'Oise et la Somme. Ce sont des navettes accueillant quelques passagers.

* Les personnes prioritaires pour ce type de service sont: les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite (situation de handicap) ou n'ayant pas les moyens financiers de posséder un véhicule individuel...

* L'utilisation de ces dispositifs peut être motivée par des besoins liés à des rendez-vous médicaux, pour se ravitailler au (super)marché, pour des rendez-vous de service (banque, assurance...).



- **Que nous apprend le premier document ?**
- **Que nous montrent les photographies suivantes ?**

* Le premier document est basé sur un sondage : les ruraux manifestent davantage le besoin d'avoir un véhicule personnel pour se déplacer (travail, loisirs, soins...) que les urbains qui ont un accès privilégié à de nombreux services. Pourtant, ils dénoncent un manque de fluidité du trafic et un manque d'accès aux transports collectifs.

* Les photographies suivantes nous montrent différents services assurés en ruralité par des équipes et dispositifs mobiles : épicerie, médecin ou infirmier, banque voire cinéma...